



République Française

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE
L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le LIEN BLEU

LA LETTRE DES COMPAGNONS
DU VAL-DE-MARNE



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	Page 3
NOUVELLES OFFICIELLES	Page 4
UN AMI S'EN EST ALLÉ	Page 5
LA SECTION EN MOUVEMENT	Pages 6 à 8
LES ÉLÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ORLY	Page 9
UN ACTEUR INDUSTRIEL FRANÇAIS	Pages 10 à 11
VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE	Page 11
RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DE VILLE	Page 12
COMMÉMORATION DU 160 ^{ème} ANNIVERSAIRE CAMERONE	Page 13
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE 2023	Pages 14 à 16
SIGNATURE DE LA CONVENTION DÉPARTEMENTALE	Page 17
REMISE DES PRIX	Pages 18 à 19
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL	Pages 20 à 21
LES DÉLÉGUÉS LOCAUX & LA CARTE DES SECTEURS	Pages 22 à 25
DÉJEUNER ENTRE COMPAGNONS DU VAL-DE-MARNE	Page 25
NOUVEAUX ADHÉRENTS	Page 26
NOS PEINES	Page 26
NOMINATIONS ET PROMOTIONS	Page 27
MICHEL HOARAU	Page 28
RAYMOND DECOSTA	Page 29
A VOS AGENDAS	Page 30
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ	Pages 31 à 34
UN RETOUR EN IMAGES SUR L'A.G 2023 ET PLUS ENCORE	Page 35

Directeur de rédaction et de publication : Patrick Lemarchand – anmonm@lemarchand.eu

Rédacteurs : A.Fillion, C.Gascard, S.Gonnet, P.Lemarchand, S.Hasquenoph, O.Zang

Conception & Réalisation : M.Terdjman

Crédits photos : H.Aussavy, P.Lemarchand, H.Pilet, M.Terdjman, Wikipédia

Imprimerie : Helloprint.fr

Édito du Président

Un an déjà !

Cela fait 12 mois que vous avez élu le Comité qui m'a porté à la présidence de notre section du Val-de-Marne.

Pendant cette année, nous avons tenté de reconstituer les liens avec nos compagnons et les institutions départementales qui avaient été sérieusement distendus par les conséquences de la crise sanitaire. A ce titre, nous avons finalement été fiers de pouvoir récompenser les lauréats des prix 2021 de l'éducation citoyenne à la suite de notre assemblée générale du 13 mai dernier.

Lors de cette assemblée générale, un nouveau comité a été élu. Il devait être constitué de 12 membres, malheureusement, il a été réduit à 11 suite au décès de notre compagnon Bernard LOTH quelques jours avant cette AG. Un hommage lui est rendu dans cette Lettre. Le tiers sortant a été complété par de nouveaux membres qui nous avaient précédemment rejoints en tant que membres cooptés.

Nous avons maintenant une équipe solide qui va pouvoir faire face aux nombreux objectifs que nous nous sommes fixés.

Aux dires de nombreux participants, cette assemblée générale a été un grand moment. Elle est, de ce fait, annonciatrice d'une nouvelle dynamique.

Elle a été suivie, l'après-midi, de la signature de la convention départementale entre la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne et notre section, précédant la cérémonie de remise des prix de l'éducation citoyenne et de la mémoire. Vous trouverez dans cette lettre la description de ces événements.

Dans le cadre de nos engagements pris l'année dernière, nous avons développé nos actions vers les jeunes qui vont se concrétiser par une visite du Mont Valérien et une participation à une cérémonie de ravivage de la Flamme de la Nation fin juin. Quatre collèges et lycées du Val-de-Marne se sont engagés avec nous.

L'Ordre National du Mérite a été créé, il y a 60 ans, par le Général de Gaulle, le 3 décembre 1963.

Cela va être l'occasion de célébrer cet anniversaire tant au niveau national où des manifestations particulières vont être développées qu'au niveau départemental.

A ce titre, nous allons organiser, le 2 décembre, une journée de devoir de mémoire à Vincennes, précédée la veille au soir, d'un prélèvement de la Flamme à l'Arc de Triomphe, avec de nombreux jeunes, juste avant la cérémonie de ravivage de la Flamme organisée par notre association nationale.

Pour nos membres, nous avons renforcé le nombre de visites culturelles en les partageant avec celles organisées par la SMLH et l'AMOPA. Nous venons d'étendre ce principe à l'association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole, l'AMOMA.

Dans mon dernier édito, j'exprimais notre crainte sur la baisse de nos effectifs, celle-ci s'est légèrement estompée, nos compagnons sont revenus après la crise sanitaire mais le nombre réduit de nominations persiste. Pour pallier ce problème de recrutement et de fidélisation de nos adhérents, nous avons mis en œuvre une nouvelle organisation des délégations locales dont vous trouverez les détails dans cette lettre.

Nous n'oublions pas nos anciens et nos actions d'entraide qui permettent de garder un contact continu.

Notre comité continue son action, fort de ses membres élus et associés. Il porte haut et fort notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire »

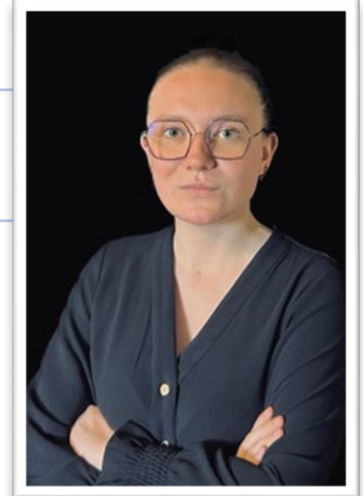


Patrick Lemarchand

Nouvelles Officielles

Philomène BONHOMME

Directrice du Service départemental du Val de Marne de l'Office national des Combattants et Victimes de guerre



L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) est un établissement public sous tutelle du ministère des Armées. Il



accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits.

L'Office remplit diverses missions : la reconnaissance et la réparation, la solidarité, et la mémoire.

Notre association maintient des relations fortes avec l'ONaCVG notamment dans le domaine de la transmission de la mémoire auprès de la jeunesse du Val de Marne.

Madame Philomène BONHOMME vient de prendre le poste de Directrice du Service départemental du Val de Marne en remplacement de Madame Laëtitia AOUICHAT appelée à d'autres fonctions.

Rectificatif AG 2022

Erratum : Dans notre dernière lettre des compagnons s'est glissé une erreur que nous rectifions :

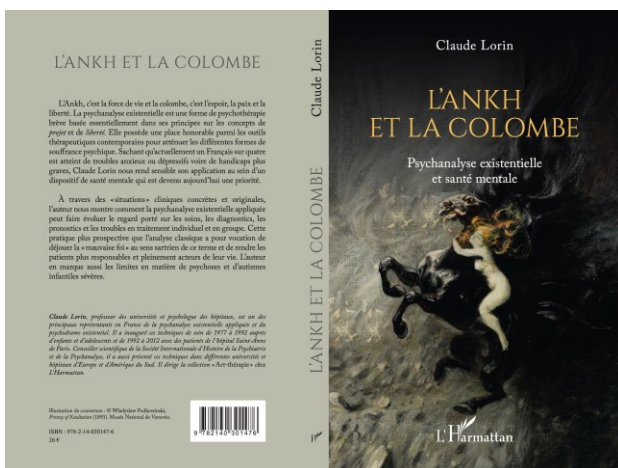
Lors de notre Assemblée Générale 2022, le général Manuel GUILLAMO, président de la SMLH 94 était représenté par Monsieur Jean-Claude MARTIN.



Prochain Interview

Notre compagnon, Claude LORIN

Claude LORIN est né le 25 juin 1949 à Saint-Cloud (92) professeur de psychologie clinique et pathologique mais aussi psychologue des hôpitaux (Sainte-Anne, Paris).



Issu d'une famille qui s'est illustrée dans la résistance pendant la seconde guerre mondiale, son père Louis LORIN, jeune menuisier fut FFI en Bretagne et sa mère Colette LORIN, jeune institutrice fut arrêtée et emprisonnée à la Roquette pour activité de renseignements avec Rol TANGUY échappant de justesse au dernier train pour l'Allemagne. Elle reçut la médaille de la Résistance par le Général de GAULLE en 1945.

Le jeune Claude LORIN sera marqué par cette activité de résistance au cours de sa carrière.

Influencé par les philosophes de l'existence comme Jean

Paul SARTRE et Gabriel MARCEL mais aussi par l'histoire de l'art et les œuvres littéraires d'André MALRAUX, en particulier ses trois livres : L'Irréel, le surnaturel et l'intemporel.

Claude LORIN est lui-même essayiste et auteur de nombreux récits, théâtres, contes, ouvrages, dont le dernier, l'Ankh et la Colombe est paru en Novembre 2022 aux éditions L'Harmattan.

Notre compagnon, Claude LORIN, clinicien et spécialiste de la santé mentale, a reçu les insignes de l'ordre national du Mérite le 15 Novembre 2019.

Un ami s'en est allé ...

Bernard LOTH nous a quittés à la suite d'une longue maladie.

Ses obsèques ont eu lieu mardi 16 mai ; la section était représentée et le drapeau départemental était présent.

Bernard était retraité de la fonction publique territoriale. A ce titre, il a exercé les fonctions de directeur général des services de plusieurs communes du Val-de-Marne et d'Ile de France.

Bernard a été élu au comité de notre section en 2016 et a vivement participé au fonctionnement de notre section. A ce titre, il avait organisé notre journée de Devoir de Mémoire qui s'était tenue en 2019, à la préfecture de Créteil, événement qui avait remporté un vif succès.



Il était devenu le vérificateur des comptes de notre section après son élection lors de notre assemblée générale en 2020.

Nous le regretterons pour son esprit de synthèse et la façon dont il savait nous conseiller lors de décisions pas toujours faciles à prendre.



La Section en mouvement ...

Le lundi 13 mars, le Voyage Mémoire 2023 des jeunes collégiens du Lycée français international André Malraux de Rabat – Maroc - était accueilli par les présidents de la section du Maroc et du Val de Marne au Mémorial de la Shoah à Paris.



Initié et encadré par Jean Baptiste LATASTE, leur enseignant d'histoire – géographie, soutenu par la section Maroc de l'ANMONM, ce groupe de 48 élèves marocains et français de classe de 3^{ème} (14 ans) est venu en voyage scolaire en France, du 13 au 17 mars, sur le thème de la mémoire des deux guerres mondiales.

Un programme riche a été réalisé : visite et ateliers au Mémorial de la Shoah à Paris, visite des sites du débarquement et du Mémorial pour la paix de Caen, visite des sites de la bataille du Chemin des Dames dans l'Aisne... avec pour objectif, au retour, l'exploitation pédagogique du voyage, et la participation aux cérémonies du 8 mai au Maroc.



Beaucoup d'attention tout au long de la visite et dans les ateliers pédagogiques au Mémorial de la Shoah



Majid MAKRANE, professeur d'histoire géographie en langue arabe - Frédéric PETITARMAND, professeur de sciences physiques - Sakina BOUIFDEN, professeur de SVT - Jean-Baptiste LATASTE, professeur d'histoire géographie, initiateur du projet - Henri AUSSAVY, président de la section Maroc - Patrick LEMARCHAND, président de la section 94

Vers 2024 ...

Cette rencontre a permis à Patrick LEMARCHAND de nouer des contacts directs pouvant permettre d'anticiper le voyage 2024 et de réfléchir à un projet enrichi de rencontres et d'échanges entre différentes classes du Val de Marne et celle du lycée Malraux de Rabat. Une belle perspective à suivre !

Le 18 mars dernier, à l'issue de l'assemblée générale de l'AMOPA du Val de Marne, Madame Christiane BOURHIS, trésorière, a remis les insignes d'officier de l'ordre des Palmes Académiques à notre compagnon, Claude GASCARD, Vice-président de l'AMOPA du Val-de-Marne.

Plusieurs compagnons de l'ANMONM 94, dont son président, ont assisté à cette cérémonie. La section lui adresse toutes ses félicitations pour cette promotion.



A l'occasion de la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc s'est tenue le 19 mars 2023, au cimetière de Maisons Alfort, la cérémonie organisée par la municipalité. Madame la Maire, Marie-France PARRAIN, a lu le message de la Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Monsieur Olivier CAPITANIO, Président du Conseil Départemental du Val de Marne et ancien Maire de Maisons-Alfort, était présent.

Notre Comité était représenté par Patrick LEMARCHAND, Olivier ZANG, Jacques SAMSON et Alain MERIGOT qui portait le drapeau départemental.





Notre compagnon François JACQUET a remis, le 05 avril 2023, à notre compagnon Roger BONHOMME l'insigne de Commandeur de l'ordre national du mérite lors d'une cérémonie à laquelle participait ses proches, Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Maire adjoint de Maisons-Alfort, Monsieur Jacques SAMSON, délégué pour Maisons-Alfort de l'ANMONM 94 et Monsieur Alain MÉRIGOT qui a porté le drapeau départemental. Monsieur Roger BONHOMME, après avoir participé aux actions de la libération de Paris, s'est engagé dans l'armée de l'air en 1944 à l'âge de 19 ans pour devenir sous-officier pilote

de bombardement ce qui l'a amené à servir successivement en Allemagne, en Indochine puis en Algérie.

En 1961, après dix-sept années de service et avoir exécuté un nombre très important de missions de guerre, notre compagnon a quitté l'armée de l'air avec le grade d'adjudant-chef.

Il est également décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et titulaire de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec quatre citations dont une palme, de la croix de la valeur militaire et de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.



Nous étions réunis le 30 mars en fin de journée, lors d'une cérémonie organisée par notre Compagnon Pascal JOBART, pour remettre le diplôme d'ambassadeur de la Mémoire de l'ANMONM du Val de Marne aux élèves de la promo 2021-2022 de la classe défense du collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre. Ces diplômes ont été remis par le président de la section, Patrick LEMARCHAND, accompagné de son secrétaire Alain FILLION, de son délégué local Jean-Marc GIOVANETTI et du porte-drapeau Alain MERIGOT.

Merci au Capitaine BOQUEL, commandant d'unité, qui représentait pour cette occasion le LCL EICKMEYER, DMD94 et Chef de corps du GRLE du Fort de Nogent, unité marraine de la classe défense depuis plusieurs années déjà. A l'occasion de cette cérémonie, une présentation de l'Ordre National du Mérite et de l'ANMONM a été proposée aux collégiens. Nos jeunes porte-drapeaux ont été mis à l'honneur et ont pu témoigner de leur engagement et de leur savoir-faire.

Un grand merci enfin pour son accueil et pour son soutien actif à Mme EL JANATI, cheffe d'établissement.



Les élèves du Conseil d'Enfants de la Ville d'Orly à l'honneur

En présence de :

Mme Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, Conseillère municipale,
Mme Anne MORELLO, directrice « Démocratie et vie sociale
Patrick LEMARCHAND, président de la section ANMONM du Val de Marne,
André SEVEZ, vice-président,
Alain FILLION, secrétaire
Alain MERIGOT, porteur du drapeau départemental

Ce vendredi 31 mars, dans les salons de la mairie, les élèves du Conseil d'enfants de la ville d'Orly, accompagnés de leurs parents, ont reçu le diplôme d'Ambassadeur de Mémoire décerné par L'ANMONM en témoignage de leur présence le 3 décembre 2022, (date anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite) à la cérémonie de ravivage de la « Flamme sous l'Arc de Triomphe.



Une collation offerte par la Mairie clôtura cette remise.

Rendez-vous est déjà pris pour le 3 décembre 2023 afin de retrouver ces jeunes à nos côtés pour cette traditionnelle cérémonie particulièrement symbolique.

© Pôle culture et vie locale - Ville d'Orly

Un acteur industriel français opérant dans le monde entier

Olivier SCHILLER est né le 26 mai 1960 au sein d'une famille d'industriels français. Il est la troisième génération à la tête de Septodont. Comme beaucoup d'entreprises familiales, Septodont se caractérise par des relations sociales de grande qualité, un ancrage et un attachement territorial fort, et un management de proximité tourné vers l'échange, l'écoute et la participation.

Après des études d'ingénieur à l'École Centrale de Lille, Olivier SCHILLER s'engage dans la Marine nationale où il devient Officier de réserve à bord du sous-marin nucléaire SNLE Le Terrible. Il commence sa carrière de consultant au sein du Cabinet Arthur Andersen (aujourd'hui Accenture) où il est intervenu sur de nombreuses missions d'organisation et de stratégie auprès de grands groupes industriels. Il obtient ensuite un MBA à HEC Paris.

Olivier SCHILLER rejoint en 1995 l'entreprise familiale créée en 1932 par ses grands-parents Annie et Nestor SCHILLER. Il est tout d'abord directeur financier puis il prend la direction générale avant d'accéder à la présidence en 2012. A la tête de la société, il pilote de nombreux projets permettant notamment la croissance et l'expansion de l'entreprise à l'international.

En janvier 2020, Olivier SCHILLER est nommé Ambassadeur aux ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) par le Président de la République, avec pour objectif de créer les conditions en France du développement de ces ETI qui sont indispensables au développement économique de la France.



© O. SCHILLER

Notre pays n'en compte que 5 400 contre 12 000 en Allemagne. Il consacre une partie significative de son temps pour mettre en œuvre la stratégie Nation ETI et contribue au rapprochement des services de l'État et des ETI, notamment pour faire face à l'impact de la pandémie sur ces entreprises.

C'est à ce titre qu'Olivier SCHILLER a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Mérite en 2021 et aussi pour son engagement comme Président de Septodont, laboratoire pharmaceutique leader mondial de l'anesthésie dentaire, basé à Saint-Maur-des-Fossés et présent dans plus de 150 pays.

Fort de sa longue tradition d'innovation et de qualité depuis 1932, le groupe conçoit, produit et distribue une large gamme de produits destinés aux chirurgiens-dentistes et aux professionnels de la médecine dentaire dans les domaines de la gestion de

la douleur, de l'endodontie, de la dentisterie restauratrice, de l'hygiène et de la désinfection ainsi que le conditionnement aseptique et l'enregistrement des produits.

L'ensemble de ces solutions est homologué par les autorités sanitaires les plus exigeantes à travers le monde, attestant d'une excellence reconnue par tous les praticiens à l'échelle internationale.

Dans le monde, Septodont compte près de 1 900 collaborateurs et dispose de 6 sites de production en France, au Canada, en Inde et au Brésil.

Son leadership s'appuie sur :

- Les anesthésiques injectables avec une production annuelle de 500 millions de cartouches.
- Les aiguilles dentaires avec 200 millions d'aiguilles fabriquées chaque année.

Chaque seconde, 15 anesthésies dentaires sont réalisées dans le monde avec les produits du groupe Septodont.

Devant ce parcours d'exception, une citation de Jean BODIN lui sied merveilleusement :

“ Il n'est de richesse que d'homme ”

Visite du site Richelieu de la **Bibliothèque Nationale de France**

Le jeudi 27 avril, nous nous sommes retrouvés pour une visite guidée de ce site rouvert fin 2022 après 15 ans de travaux. Sous la conduite d'un guide passionné, passionnant et plein d'humour, nous avons visité les différentes salles chargées d'Histoire et pu admirer une partie des trésors de ce lieu.

Chacune et chacun se promettaient d'y revenir pour approfondir cette visite. La matinée s'est terminée dans une atmosphère très conviviale dans un restaurant



La galerie Mazarin
© Guillaume Murat / BNF

ANMONM 94 - Réunion des délégués de ville au Groupement du Recrutement de la Légion Étrangère (GRLE) au fort de Nogent

Le 13 avril 2023, s'est tenue au GRLE, notre réunion annuelle des délégués de ville. Après les années Covid, nous nous sommes réunis à nouveau pour revoir notre organisation et fixer les objectifs de ce que sera notre action dans les prochaines années.

Nous avons été accueillis de manière fort sympathique par le Chef de corps, le Lieutenant-colonel Thomas EICKMAYER et ses adjoints.

Après une réunion studieuse et un dépôt de gerbe au monument aux morts, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre pour ensuite partager un bon repas au mess des officiers



Commémoration du 160^{ème} anniversaire du Combat de Camerone

Le 30 avril dernier, comme toutes les années, la cérémonie du 160^{ème} anniversaire du Combat de Camerone s'est déroulée au fort de Nogent sur Marne. La section du Val de Marne était représentée par son Président Patrick LEMARCHAND, par les compagnons Olivier ZANG, Pascal JOBART et Guy MACHIN ainsi que par nos deux porte-drapeaux Alain MÉRIGOT et Francis SÉGURET.

A l'issue de la prise d'armes de Camerone et du défilé des légionnaires, Madame la Préfète Sophie THIBAULT a présidé la cérémonie de remise des décrets de naturalisation à plusieurs légionnaires.

La



Légion



Assemblée Générale Départementale 2023 (exercice 2022)

La 46^{ème} assemblée générale ordinaire de la section s'est tenue le samedi 13 mai 2023 à la Préfecture de Créteil.

Après 3 années difficiles qui ne nous avaient pas permis de réunir une assemblée générale dans les meilleures conditions, nous renouons avec la tradition. La dernière véritable AG s'était d'ailleurs déroulée, en ce même lieu, le 1^{er} juin 2019. C'était donc un symbole de cette reprise.

Patrick LEMARCHAND et le Comité ont accueilli les compagnons participants ainsi que les personnalités invitées ;

Manuel GUILLAMO, président de la SMLH 94 et compagnon,

Odile LERUDE, présidente de l'AMOPA 94,

Gilles NORTIER, président de l'UNC 94, compagnon,

Sophie HASQUENOPH, déléguée générale du Souvenir Français 94.

Une minute de silence était respectée en mémoire de nos compagnons et des militaires disparus depuis l'AG du 13 juin 2022.



Un hommage particulier était rendu à nos compagnons Michel HOARAU, ancien secrétaire et vice-président de notre section et

Bernard LOTH, membre du comité et vérificateur aux comptes, décédés très récemment.



L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2022
- Rapport moral du secrétaire
- Exposé sur l'activité des délégués locaux
- Exposé sur l'entraide
- Rapport du trésorier
- Votes des différents rapports
- Élection du tiers sortant des membres du Comité
- Élection du vérificateur aux comptes

A la suite de la partie statutaire de l'assemblée générale, d'autres personnalités étaient accueillies :

- Monsieur Matthias OTT, préfet délégué pour l'égalité des chances.
- Monsieur Jean-Daniel AMSLER, vice-président du Conseil départemental
- Monsieur Frédéric DESCROZAILLE, député 1ère circonscription
- Madame Françoise LECOUFLE, maire de Limeil-Brevannes, vice-présidente du Conseil départemental, présidente de l'association des maires 94
- Monsieur Michel MOINEAU, président de l'AOR 94/AOPRRV
- Monsieur Jacques VERRIER, président de l'UDAC 914
- Monsieur Pierre MAGNIER, président de la FNACA 9

ANMONM – Section du Val-de-Marne

Patrick LEMARCHAND transmettait un message du Président national de l'ANMONM indiquant notamment que "par ses actions, l'ANMONM est le bras armé de la Grande Chancellerie car c'est elle qui donne du sens à l'insigne que nous portons. « Nous sommes des passeurs de sens au service du bien commun »

Le cœur de cible de nos actions est orienté vers les jeunes, qui représentent notre avenir. Il nous appartient de leur transmettre nos valeurs.

Nous fêtons cette année les 60 ans de l'ONM. Au niveau national, une manifestation importante sera organisée au Sénat à Paris le 1er décembre.

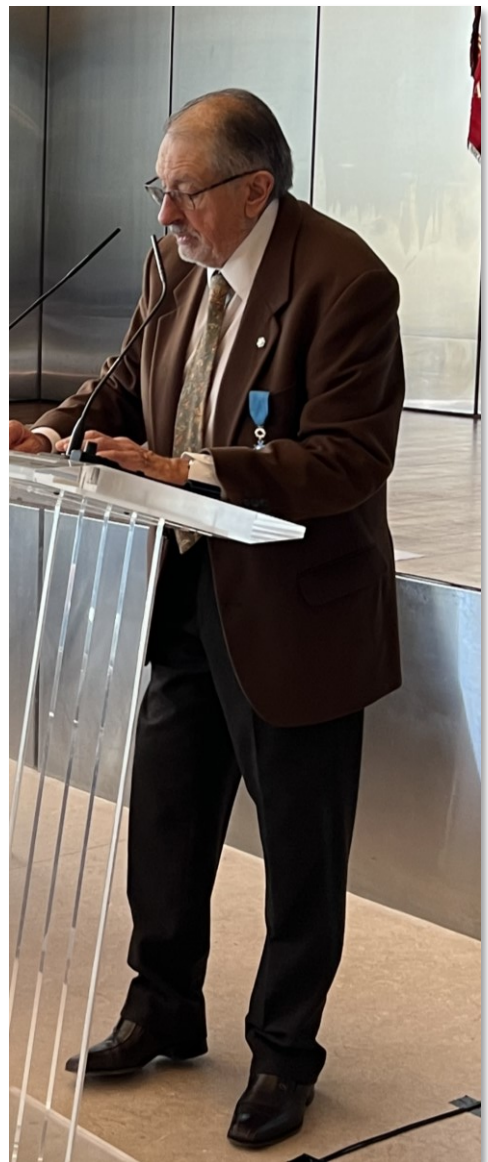
Ne jamais oublier que nous devons porter haut notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire », être fier de l'insigne que nous portons."

MM. DESCROZAILLE, AMSLER et OTT prenaient ensuite successivement la parole.



Ces interventions soulignaient l'importance du rôle de notre association et de l'action de ces membres dans une période où le doute et l'inquiétude pèsent sur l'esprit de nos concitoyens.

Dans le contexte actuel, l'action menée par l'ANMONM combat le renversement des repères et des valeurs. Au travers de la défense des valeurs morales, du civisme et de la citoyenneté, nous contribuons à donner ou redonner à nos concitoyens et à notre jeunesse, les racines nécessaires à leur épanouissement.



L'ONM distingue mais ne hiérarchise pas, ne sépare pas, il récompense dans l'égalité, la fraternité, la liberté des actes tournés vers le sens du service et de la générosité.

Par ses initiatives nombreuses et variées, l'ANMONM promeut le civisme et elle a à cœur de placer cet ordre au cœur de la Nation, de la République en le considérant comme un point de départ de nombreuses actions.

Par ces temps troublés, notre société a besoin plus que jamais de fraternité, de générosité. Il est nécessaire de nous retrouver au sein d'associations comme l'ANMONM, de cultiver ce qui nous rapproche dans le creuset des valeurs républicaines



ANMONM – Section du Val-de-Marne

Un dépôt de gerbes au monument aux morts de la Préfecture concluait cette réunion.



La matinée se terminait par un vin d'honneur et le traditionnel déjeuner de l'Amitié.

De nombreux compagnons se sont félicités de la réussite de cette journée dans une atmosphère sereine et conviviale.

Les détails de cette 41^{ème} assemblée générale sont consignés dans le procès-verbal posté dans l'espace membres de la section du Val-de-Marne, sur le site Internet de l'ANMONM : anmonm.org

Signature de la convention départementale



Signature de la convention départementale entre la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale et la section de l'ANMONM du Val de Marne à la préfecture de Créteil le 13 mai 2023

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale et la section du Val de Marne de l'ANMONM du Val de Marne ont signé, le 13 mai 2023 après-midi, une déclinaison départementale de la convention nationale entre le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite.

Monsieur Olivier LANEZ, directeur académique adjoint de la direction des services départementaux de l'éducation nationale et Monsieur Patrick LEMARCHAND, président de la Section du Val de Marne de l'ANMONM ont signé cette convention en présence de nombreux élèves et responsables d'établissements scolaires venus recevoir leur prix lors de la cérémonie qui a suivi.



Voir



Page 35





REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION

Ce samedi 13 mai, à partir de 15 h, une centaine d'élèves, de parents et d'enseignants d'établissements scolaires du Val-de-Marne se sont rassemblés dans la salle des fêtes de la Préfecture de Créteil pour recevoir les prix collectifs départementaux de l'Éducation citoyenne et de la Mémoire.

Cette cérémonie constitue une reprise puisque, à la suite de la crise sanitaire, les prix 2021 n'ont pas pu être décernés et aucun prix n'a été attribué en 2022.

Pour chaque prix, un diplôme est remis à l'établissement et un fac-similé à chaque élève, enseignant ou intervenant extérieur ayant contribué au projet. Un chèque cadeau et une médaille de l'ANMONM sont également attribués à chaque établissement.

Prix de l'Éducation citoyenne 2021 :

- A-1^{er} prix : École Jean MONNET de FRESNES
- B-2^{ème} prix : Lycée Louis ARMAND de NOGENT
- C-3^{ème} prix : École de MAILLE de CRETEIL
- D-Accessit : École des BUTTES de CRETEIL

Prix de l'Éducation citoyenne 2023 :

- E-1^{er} prix : École Paul LANGEVIN d'IVRY-
- F-2^{ème} prix : Collège WATTEAU de NOGENT

Prix de la Mémoire 2023 :

- G-1^{er} prix : Collège PLAISANCE de CRETEIL
- H-2^{ème} prix : Lycée des métiers hôteliers MONTALEAU de SUCY





Le Comité Départemental

Membres du Bureau

<p>Président Administrateur national <i>Animateur groupement des délégués secteur Ouest</i></p>	<p>Patrick LEMARCHAND 06 29 41 91 33 anmonm@lemarchand.eu</p>
<p>Vice-président <i>En charge des activités, Responsable du prix de l'Education Citoyenne et du Civisme</i></p>	<p>André SEVEZ 01 48 92 96 22 - 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr</p>
<p>Secrétaire <i>Animateur groupement des délégués secteur Est</i></p>	<p>Alain FILLION 01 46 82 16 65 - 07 89 53 74 42 alain.fllion@orange.fr</p>
<p>Secrétaire-adjoint</p>	<p>Jean-Pierre GUEDON¹ 06 71 58 30 29 guedon.jp@free.fr</p>
<p>Trésorier</p>	<p>Jean-François FABRE 06 60 43 86 52 jffabre94430@orange.fr</p>
<p>Trésorier-adjoint <i>En charge des liaisons avec le Service National Universel et l'Association nationale Mémoires du Mont Valérien</i></p>	<p>Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com</p>
<p>Conseiller numérique Vérificateur aux comptes</p>	<p>Michel TERDJMAN 06 08 90 55 00 michel.terdjman@orange.fr</p>

¹ Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Autres membres du Comité

<i>Communication</i>	Henri AUSSAVY² 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
<i>Animateur groupement des délégués secteur Nord</i>	Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com
<i>Commission de la mémoire et initiative mémorielle</i>	Sophie HASQUENOPH 01 46 64 35 78 - 07 87 22 15 34 h__hasquenophsophie3@orange.fr
<i>Gestion des porte-Drapeaux</i>	Alain MERIGOT 01 48 85 89 00 - 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr
<i>Liaisons avec le Service militaire volontaire et de l'engagement citoyen - Jeunes Sapeurs-Pompiers</i>	Gilles NORTIER 06 50 33 88 87 gilles.nortier@gmail.com
<i>Webmaster - Liaison avec la Croix-Rouge française</i>	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com

Membres hors Comité

<i>Communication</i>	Franck LANORE 01 46 58 49 98 lanasa@wanadoo.fr
<i>Entraide</i>	Odile NÉEL 01 48 85 56 29 - 06 70 63 14 13 odile.neel@orange.fr
Conseillers (hors Comité)	
<i>Président honoraire</i>	Olivier ZANG 01 43 74 36 88 - 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com
<i>Président honoraire</i>	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com

² Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Les Délégués Locaux

Responsable
Patrick LEMARCHAND
 06 29 41 91 33
 anmonm@lemarchand.eu

Secteur Ouest
Animateurs de secteur

Alain FILLION 07 89 53 74 42 alain.fillion@orange.fr	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com
---	--

Délégués du secteur

<u>Délégué du groupement</u>	Maurice CHAILLOU 01 42 37 63 03 – 06 80 53 79 56 maurice.chaillou41@gmail.com
ARCUEIL, GENTILLY	Gilbert BERNARDET 01 45 46 04 14
LE KREMLIN-BICETRE	Jean-Marc GIOVANNETTI 01 46 58 81 29 cjmgiovannetti@free.fr
CACHAN, VILLEJUIF, L'HAÏ-LES-ROSES, CHEVILLY-LARUE, FRESNES	Maurice CHAILLOU 01 42 37 63 03 – 06 80 53 79 56 maurice.chaillou41@gmail.com
<small>For For For</small>	
<u>Délégué du groupement</u>	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com
IVRY-SUR-SEINE, VITRY-SUR-SEINE	Franck LANORE 01 46 58 49 98 lanasa@wanadoo.fr
ALFORTVILLE	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com
<small>For For For</small>	
MAISONS-ALFORT	Jacques SAMSON 06 09 82 91 95 jacques-annie.samson@orange.fr
<small>For For For</small>	
CRETEIL	Jean-Paul MORDACQ 01 42 07 30 73 maujpm@bbox.fr
<small>For For For</small>	
<u>Délégué du groupement</u>	André SEVEZ 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr
ABLON-SUR-SEINE, ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-ST-GEORGES, VALENTON	André SEVEZ 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr
CHOISY-LE-ROI	Claude LORIN 06 12 41 49 23 lorin.c@wanadoo.fr

Secteur Nord

Animateurs de secteur

Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr	Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com
--	--

Délégués du secteur

<u>Délégué du groupement</u>	Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
NOGENT-SUR-MARNE, BRY-SUR-MARNE, FONTENAY-SOUS-BOIS	Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
LE PERREUX-SUR-MARNE	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 – 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com
<small>***</small>	
<u>Délégué du groupement</u>	Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net
JOINVILLE-LE-PONT	François JACQUET 01 48 85 05 02 – 06 83 13 03 18 françois@jacquet.ovh
CHARENTON-LE-PONT SAINT-MAURICE	Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net
<small>***</small>	
VINCENNES	Olivier ZANG 01 43 74 36 88 – 06 75 22 49 92 revignola@aol.com
<small>***</small>	
SAINT-MANDÉ	Guy MACHIN 06 69 53 95 21 guy.machin@gmail.com



Secteur Est

Animateurs de secteur

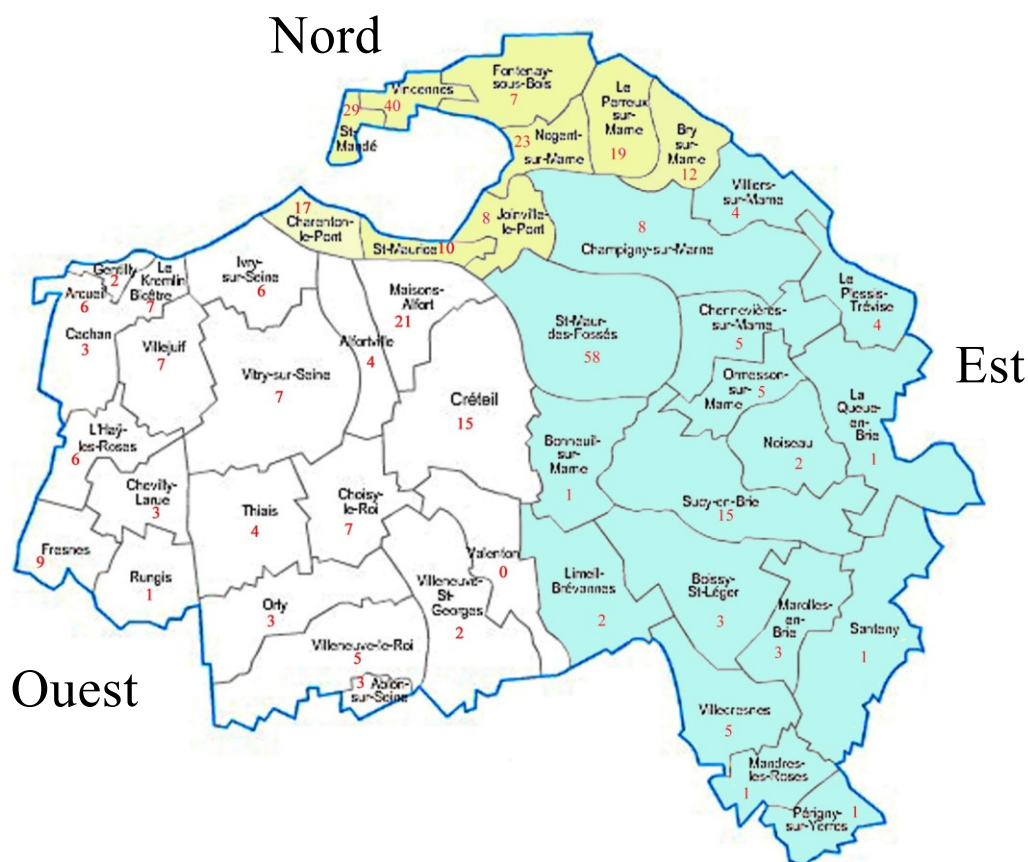
<p>Patrick LEMARCHAND 01 48 89 03 17 anmonm@lemarchand.eu</p>	<p>Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com</p>
--	---

Délégués du secteur

<p>CHAMPIGNY-SUR-MARNE, VILLIERS-SUR-MARNE, CHENNEVIERES-SUR-MARNE ORMESSON-SUR-MARNE, LE PLESSIS-TREVISE, LA QUEUE-EN- BRIE, NOISEAU</p>	<p>Claude GASCARD Délégué du groupement 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com</p>	
<p>SAINT-MAUR, BONNEUIL-SUR- MARNE</p>	<p>Patrick LEMARCHAND 01 48 89 03 17 anmonm@lemarchand.eu</p>	<p><i>Assisté de Alain MERIGOT</i> 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr</p>
<p><u>Délégué du groupement</u></p>	<p>Christophe HONDEMARCK 01 45 69 32 26 – 06 13 09 82 70 c.hondemarck@free.fr 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net</p>	
<p>SUCY-EN-BRIE, MANDRES-LES- ROSES MAROLLES-EN-BRIE, PERIGNY, SANTENY VILLECRESNES</p>	<p>Christophe HONDEMARCK 01 45 69 32 26 – 06 13 09 82 70 c.hondemarck@free.fr</p>	
<p>BOISSY-SAINT-LEGER, LIMEIL- BREVANNES</p>	<p>Moncef JENDOUBI 06 61 92 43 38 moncef.jendoubi@gmail.com</p>	



La carte des Secteurs dans le Val-de-Marne



En rouge, le nombre de Compagnons dans la ville

Un déjeuner entre Compagnons du Val-de-Marne

Le mardi 04 avril 2023 a eu lieu à la Queue en Brie un déjeuner au restaurant Le Bistro d'Augustin, réunissant à l'invitation de Christophe HONDEMARCK, nos compagnons du Plateau Briard et de Sucy en Brie ainsi que les membres du comité de la section du Val de Marne.

Autour d'une table très conviviale et dans une atmosphère très détendue, nous avons fait connaissance et partagé un bon moment.



Nouveaux Adhérents à notre Section en

2023

BRAUD	Maurice	Créteil	Chevalier
DELLISTE	Jimmy	Fresnes	Chevalier
DLUTO	Michel	St-Maur-des-Fossés	Chevalier
FRANCO	Rémy	Fontenay-le-Fleury (78)	Commandeur
GAUTHIER	Pascal	Ivry-sur-Seine	Chevalier
MAINFROY	Ghislaine	Varenes-Jarcy (91)	Sympathisante
MULA	Philippe	Le Kremlin Bicêtre	Chevalier
NAKACHE	Suzanne	Vincennes	Chevalier
POISSON	Daniel	Villiers-sur-Marne	Chevalier
VIRLIER	Jacky	Ivry-sur-Seine	Chevalier

Le Comité leur souhaite la bienvenue

Nos Peines



BACCHETTA	Nilda	St-Maur-des-Fossés	Sympathisante	1930
CASSONE	Jean-Claude	Maisons-Alfort	Chevalier	1948
DECOSTA	Raymond	Villecresnes	Chevalier	1921
FRANCOIS	Jeanine	Le Vésinet (78)	Chevalier	1928
HOARAU	Michel	Le Plessis-Tréville	Chevalier	1933
LOTH	Bernard	St-Maur-des-Fossés	Chevalier	1948
RACINET	Didier	Arcueil	Chevalier	1951
ROSAT	Jean-Pierre	Thiais	Commandeur	1933
THOMAZO	Simone	Gentilly	Chevalier	1925

Le Comité présente à leurs familles l'expression de ses condoléances attristées.

Nominations et Promotions

2022

Par décret du 22 novembre 2022 - Civils :

(Classé par ville)

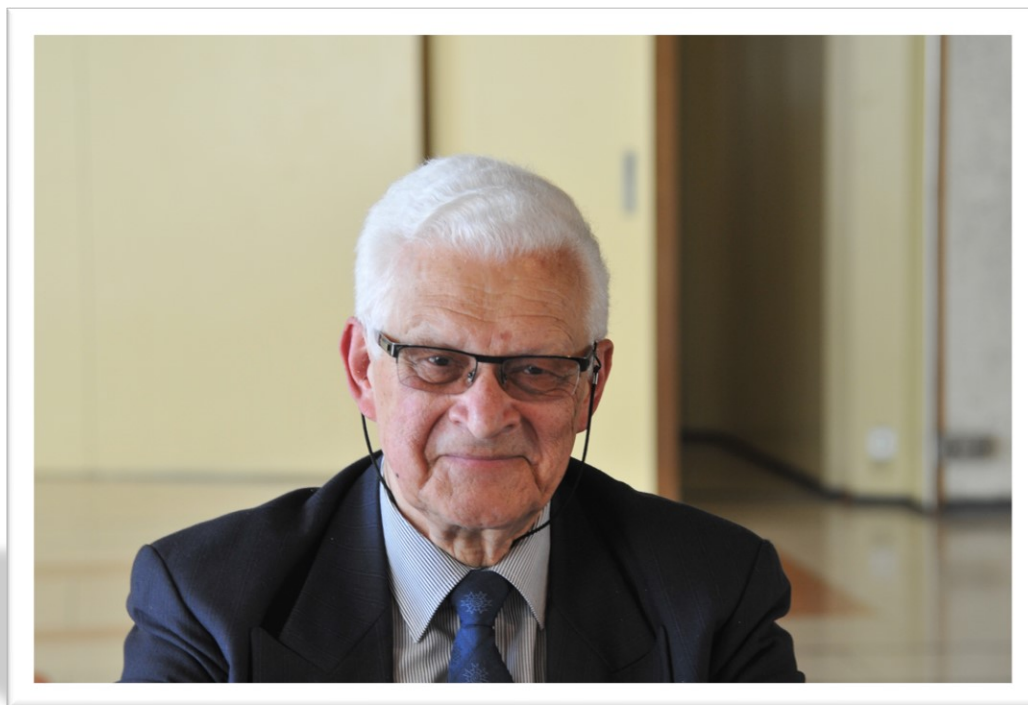
ZENNOU	Maxim-Nissim	Alfortville	Officier
BRONOEL	Yves	Charenton-le-Pont	Chevalier
CAZANOVE	Olivier	Fontenay-sous-Bois	Chevalier
KUPFERBERG	Fanny	Fontenay-sous-Bois	Chevalier
MORVAN	Alex	Fresnes	Chevalier
VILLARD	Virginie	Ivry-sur-Seine	Chevalier
VIRLIER	Jacky	Ivry-sur-Seine	Chevalier
DUCREST	Michelle	La Varenne St-Hilaire	Chevalier
DECUBBER	Stéphane	Le Perreux-sur-Marne	Chevalier
GERVREAU BREUILLAC	Brigitte	Limeil-Brévannes	Chevalier
AUVRAY	Laurence	Nogent-sur-Marne	Chevalier
AZRIA	Sophie	Nogent-sur-Marne	Chevalier
SANCHEZ	Frederic	Nogent-sur-Marne	Officier
SLANGEN	Éric	Ormesson-sur-Marne	Chevalier
CHOPINEAUX	Alexandra	Saint-Mandé	Chevalier
HADJADJ	Jean-Luc	Saint-Mandé	Chevalier
FASQUELLE	Valérie	Saint-Maur-des-Fossés	Chevalier
FELZINES	Alexandra	Saint-Maur-des-Fossés	Chevalier
GIROD	Marie	Sucy en Brie	Commandeur
AIVAZIAN	Johan	Villejuif	Chevalier

Par décret du 07 novembre 2022 – Militaires, Réserve

2022

FOURNIER	Patrick	Orly	Officier
----------	---------	------	----------

M I C H E L H O A R A U



Michel HOARAU nous a quitté le 20 février dernier dans sa 90^{ème} année.

C'est en septembre 1990, peu après sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite, que Michel HOARAU adhère à la section du Val de Marne dont il devient rapidement le secrétaire, fonction qu'il occupa de nombreuses années avec la discrétion, le disponibilité et l'efficacité qui le caractérisait avant d'être élu vice-président de la section cumulant cette fonction avec celle de

secrétaire. Toujours disponible, il fut le délégué communes du Plessis-Trévisé où il Queue en Brie et Noisau.

Il eut la responsabilité de la rédaction des de l'Éducation citoyenne, permettant d'avoir plusieurs citations au palmarès Ce sont ses ennuis de santé qui l'ont de vice-président et secrétaire de la dossiers des prix du civisme et de délégué local.



local de la section pour les résidait et de Villiers sur Marne, La

dossiers du prix du civisme et du prix ainsi par la qualité de sa présentation national.

obligé de réduire ses activités d'abord section puis de responsable des l'éducation citoyenne et enfin de

***Merci Michel HOARAU
pour tout ce que vous nous avez apporté.***

Par Olivier ZANG

R a y m o n d D E C O S T A**Titulaire de seize Croix ou Médailles**

C'est sa fille qui nous a appris le décès de son père, le 30 novembre dernier, dans sa 102ème année.

Il était titulaire de 16 croix ou médailles dont celle de chevalier de la Légion d'honneur, la médaille militaire, celle de chevalier de l'ordre national du Mérite, la Croix de guerre 1939-45 et TOE, la Croix du combattant volontaire et la médaille des services militaires dans la France Libre.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 29 janvier 1942. Débarqué à Beyrouth le 15 février 1942. Affecté à la 6^{ème} batterie de l'artillerie de la France libre puis au 1^{er} régiment d'artillerie de la 1^{ère} division française libre. Pendant la guerre, il participe aux campagnes d'Égypte, de Lybie, de Tunisie, d'Italie et de France où il débarque en Provence le 16 août 1944.

Il a continué sa carrière militaire dans les troupes coloniales (séjours au Maroc de juillet 46 à août 49, Sénégal d'août 49 à juillet 1952 - Indochine d'août 53 à mai 55, Algérie de mai 58 à décembre 59, Madagascar de février 60 à octobre 62) puis dans le cadre des agents de corps de troupe de marine (Nouvelle-Calédonie de février 66 à février 69). Adjudant-chef depuis 1955, il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 1970. Sous-lieutenant honoraire.

Au-delà du soldat, son petit-fils a souligné, lors de ses obsèques, ses qualités humaines



« Tu es pour moi un Héros qui a traversé le temps. Ce Héros qui n'exprimait, par modestie, aucun éloge de son terrible passé et qui ne nous parlait jamais de ce qui s'était réalisé là-bas.

L'amour et la bienveillance qui te caractérisent tant et dont tu peux mesurer l'impact aujourd'hui vu le nombre de personnes présentes. Cette capacité à « aller vers les autres », à les entendre et à les aider, est absolument révélatrice de ta bonté d'âme et des valeurs fondatrices et lumineuses desquelles nous devons tous nous inspirer pour le reste de nos jours.

Enfin, je soulignerai ta force de caractère inébranlable, de celle des Héros qui déchirent le temps, et qui t'a permis de t'accomplir et de t'entourer d'une famille aimante. Tu as fait « face » ces dernières années [à de nombreuses] difficultés, mais tu as su t'adapter et relever la tête démontrant sans cesse que « non, ce n'est pas fini », ce qui est la flamme qui alimente le Héros. »



Christophe HONDEMARCK et notre porte-drapeau, Alain MERIGOT, étaient présents à ses obsèques.

Sa fille, Ghislaine MAINFROY, est depuis sympathisante de notre section.



A vos Agendas



**13
juin**

Visite du Mont valérien - Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site du Mont-Valérien a été le principal lieu d'exécution des autorités allemandes en France. Dès 1944, grâce à la volonté politique du général de Gaulle et au travail inlassable des associations des familles des fusillés, il est devenu un lieu de mémoire. Le Mémorial de la France combattante y a été érigé en 1960.

Les élèves des collèges Robert Desnos à Orly et Les Prunais à Villiers sur Marne participeront à la visite. Ils recevront, lors d'une cérémonie distincte, un diplôme d'Ambassadeurs de mémoire.



**26
juin**

Ravivage, par l'ANMONM 94, de la Flamme de la Nation - Cette année, notre section de Val de Marne ravivera la Flamme de la Nation à l'Arc de triomphe. Les élèves des collèges Léon Blum de Créteil et Christophe Collomb de Sucy en Brie porteront les drapeaux de notre section lors du défilé et pendant la cérémonie. Ils recevront, lors d'une cérémonie distincte, un diplôme d'Ambassadeur de mémoire.



**21
septembre**

Repas de rentrée à Saint Maur



octobre

Visite du Sénat en octobre



novembre

Visite de Ministère des Finances



**02
décembre**

Journée de Devoir de mémoire, à Vincennes
 Cette journée spécialement orientée vers les jeunes du Val de Marne comportera 4 parties distinctes :

- La 1^{ère} partie sera consacrée au centième anniversaire de la Flamme
- La 2^{ème} partie sera consacrée à l'année 1943, riche en événements mais plus particulièrement focalisée sur un autre anniversaire, celui du STO.
- La 3^{ème} partie sera consacrée à l'année 1963, année de création de l'Ordre national du Mérite.
- La 4^{ème} partie donnera la parole aux jeunes sur le sens du Devoir de Mémoire



**16
décembre**

Visite l'hôtel de la Païva

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Histoire et sens de notre devise nationale

par Sophie Hasquenoph

Belle devise que ces trois mots réunis dans un même idéal, aujourd'hui partagé par la majorité de nos concitoyens, du moins en théorie ! Mais à partir de quel moment, cette devise s'inscrit-elle dans notre paysage républicain ? Et que signifient exactement ces termes, brandis souvent hauts et forts lors de manifestations, de meetings ou sur nos plateaux de télévision ? Un petit rappel historique s'avère nécessaire, pour mieux saisir l'importance de cette devise dans notre vie citoyenne.



1790, 1848, 1880 : La mise en place de notre devise nationale

Liberté, Égalité, Fraternité. Ces mots sont très en usage à la fin du 18^{ème} siècle, sous la plume ou dans les discours des hommes des Lumières. Ils représentent des idéaux indissociables des droits de l'homme, auxquels les contemporains aspirent de plus en plus. Mais il faut attendre l'année 1790 pour voir ces **trois mots associés** lors d'une manifestation publique nationale : la Fête de la Fédération sur le Champ de Mars à Paris le 14 juillet 1790. Un an après la prise de la Bastille en effet, les Français se veulent fièrement unis autour de leur roi et de la nouvelle monarchie constitutionnelle de juin 1789. Dans son journal « Les Révolutions de France et de Brabant », l'avocat Camille Desmoulin décrit la manifestation en ces termes : c'est « *un spectacle touchant de voir les soldats citoyens se précipiter dans les bras l'un de l'autre en se promettant, liberté, égalité, fraternité* ». Quelques mois plus tard, Robespierre prononce un vibrant « Discours sur l'organisation des Gardes nationales » en décembre 1790 ; l'article XVI de ce discours précise : Les Gardes « *porteront sur leur poitrine ces mots gravés : LE PEUPLE FRANÇAIS, et au-dessous : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Les mêmes mots seront inscrits sur leurs drapeaux, qui porteront les trois couleurs de la nation.*»



© Ch. THEVENIN, La fête de la Fédération, 1796, Musée Carnavalet, Paris.

Si la France révolutionnaire, qui vient de mettre à bas l'ancienne monarchie absolue des Valois et Bourbon, n'adopte pas officiellement la devise « Liberté Égalité Fraternité », celle-ci se diffuse largement au sein de la population. Elle devient même une référence incontournable de la Révolution française, symbolisant **l'unité de la Nation**. Il faut attendre néanmoins le régime de la Seconde République (1848-1852) pour qu'elle soit adoptée comme devise française, le 27 février 1848. A partir de 1880, elle est inscrite sur le fronton des édifices publics de nos villes et villages. Il lui a donc fallu quasiment un siècle pour s'imposer dans notre pays, entre la fin du 18^{ème} et la fin du 19^{ème} siècle.

Mais que signifient réellement ces trois mots de Liberté, Égalité et Fraternité ?

L a Liberté : l'identité historique de la « France »

Étymologiquement, le mot « Franc » (*francus* en latin) signifie libre. Les Francs constituent un peuple de guerriers d'origine germanique non asservis, ni aux Romains conquérants ni à tout autre peuple. La France est une terre de liberté, justifiant en théorie la non-réduction en esclavage d'individus sur son territoire.

Si la France trouve son origine dans la Liberté, l'idéal de liberté, lui, perd de son sens, avec la mise en place au Moyen-Âge d'une société féodale, hiérarchisée en trois ordres, et d'une monarchie absolutiste à partir du 16^{ème} siècle, qui n'accepte aucune critique politique. Les Français deviennent **des sujets** – et non des citoyens - qui n'ont aucun droit, si ce n'est celui d'obéir. Comme le dit « Le Cid » de Corneille

(1637) : « *mais on doit ce respect au pouvoir absolu de n'examiner rien quand un roi l'a voulu* ».



La Liberté perdue sera-t-elle un jour retrouvée ? C'est ce que souhaitent les hommes éclairés du 18^{ème} siècle, qui la valorisent, en la définissant comme **l'ensemble des libertés humaines, c'est-à-dire des droits de l'homme et du citoyen**. Ces libertés sont conquises peu à peu à partir du 18^{ème} siècle, jusqu'à nos jours. Les droits de l'homme représentent des droits civils, naturels et universels (liberté de penser, de croire, de circuler, ...). Les droits du citoyen sont des droits civiques, politiques, rattachés à un territoire défini (droit de vote, de candidater dans sa cité, dans son pays, en Europe).

Être un homme libre, c'est donc posséder ces deux sortes de droits. Mais jusqu'à quelle limite ? L'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 est clair en la matière : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* ».

En résumé, la Liberté reconnaît à l'homme la possession de **droits avec des limites justifiées par la vie en société**. L'homme est un être social, lié inéluctablement aux autres et appelé à exercer au mieux le « vivre ensemble ».

L'Égalité : une possibilité grâce au droit

Les hommes ne naissent pas et ne vivent pas égaux : certains sont plus forts, plus grands que d'autres ; certains ont des handicaps, des faiblesses naturelles ; certains n'ont plus de famille, d'autres

bénéficient d'une fraternité étendue ; certains vivent dans une belle maison, quand d'autres survivent dans des bidonvilles. **L'Égalité n'est pas naturelle.**

Mais grâce au droit, l'État peut **corriger ces inégalités** et les réduire, voire tenter de les supprimer. Par la mise en place de mesures sociales, par l'adoption de lois diverses et variées favorisant la justice, il bâtit progressivement une société basée sur une égalité de droits.

Chaque citoyen, en participant à la vie de sa Cité, **contribue à cette égalité de droits, qui corrige l'inégalité naturelle.**

La France ainsi est et doit demeurer **un État de droit.**

L a Fraternité : un idéal qui se sécularise

L'idéal de fraternité n'apparaît pas dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Il met **davantage de temps à s'imposer** que la Liberté et l'Égalité. Peut-être parce qu'il se vit déjà en théorie, véhiculé par la foi chrétienne, qui imprègne la société française depuis des siècles. L'influence des Églises catholique et protestantes dans notre pays contribue à familiariser notre peuple avec cette notion de fraternité. Mais celle-ci se sécularise peu à peu en même temps que notre société, à partir du 18^{ème} siècle. Elle s'impose bientôt comme un idéal républicain essentiel, tendant à faire de la Nation **un peuple uni au-delà de ses différences.**

Mais concrètement, comment s'exprime la fraternité ? Tout d'abord, elle implique **la solidarité**, la mobilisation des hommes en un front commun, particulièrement dans les périodes de crise (guerre, épidémie de Covid, catastrophe naturelle, attentats...), et la volonté de **manifester ensemble** les valeurs partagées. C'est le cas lors de certains hommages nationaux (entrée de personnalités au Panthéon par exemple) ou de manifestations mémorielles nationales (commémorations du 11 novembre 1918 ou du 8 mai 1945). La fraternité est l'expression même de **l'unité nationale.**

Alors, « Liberté Égalité Fraternité », que signifie aujourd'hui cette devise pour chaque citoyen français ? **La chance de posséder des droits, de vivre dans un État de droit et de les partager avec l'ensemble de la Nation.**

Il n'en demeure pas moins que ces droits sont fragiles et que chacun d'entre nous est appelé à demeurer **vigilant** pour les faire respecter, les défendre et les faire vivre au quotidien. A plusieurs reprises au cours de son histoire, la France abandonne son ancienne devise. Ainsi, sous le règne de Napoléon 1^{er} (1804-1815), qui lui préfère « *Liberté, Ordre public* » et « *Honneur et Patrie* ». Sous le régime de Vichy (1940-1944), la devise nationale est « *Travail, Famille, Patrie* ». D'une devise à l'autre, tout peut changer...pour un pays et son peuple.

Comment célébrer la devise nationale ?



Il existe différentes façons de marquer dans notre paysage et notre vie quotidienne, notre devise républicaine. Car celle-ci doit être bien visible. Il est possible par exemple de **planter des arbres de la Liberté**. De telles plantations ont souvent été initiées sous la Révolution française (1789-99), pour célébrer les temps nouveaux nés de l'émancipation du peuple. Gouache de Lesueur (1790). Musée Carnavalet, Paris



Il est possible aussi d'inaugurer une **rue**, **une place** à la Fraternité, comme à Angers, Roubaix, Montreuil, Millau ou Sucy-en-Brie. Cela peut être une rue de la Liberté : Il en existe à Paris Belleville (19^{ème}), à Dijon, à Fort de France (Martinique), à Fresnes, tout comme un **square** de la Liberté à L'Haÿ-les-Roses.

Ici-et-là, des **monuments** sont consacrés à la Liberté, l'Égalité ou la Fraternité. Le plus connu dans notre pays est sans nul doute l'Arche de la Défense à Paris, appelée aussi Grande Arche de la Fraternité. L'édifice veut rappeler les avancées de la Révolution française, à l'heure de la célébration du bicentenaire (1789-1989) et de l'inauguration le 14 juillet 1989 du monument.



Enfin, **l'écriture** permet de valoriser notre devise nationale. Il existe de très beaux textes sur ces trois mots de Liberté, Égalité et Fraternité. De Marie-

Joseph Chenier à la fin du 18^{ème} siècle jusqu'à Paul Éluard au 20^{ème} siècle, en passant par Victor Hugo, combien d'hymnes, de poèmes et de chansons vibrent encore aujourd'hui en nos cœurs de nos citoyens ! Dans la « Légende des Siècles » (1859-83), Victor Hugo lance ainsi un magnifique cri de liberté :

« [...] »

*Toute la liberté qu'on prend à des oiseaux
Le destin juste et dur la reprend à des hommes.
Nous avons des tyrans parce que nous en sommes.
Tu veux être libre, homme ? et de quel droit, ayant
Chez toi le détenu, ce témoin effrayant ?
Ce qu'on croit sans défense est défendu par l'ombre. »*

Au terme de ce chapitre consacré à notre devise nationale, je voudrais rappeler la phrase de l'ancien Président de la République François Mitterrand (1981-1995) : « *Sur le chantier de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment liberté, égalité, fraternité, aucun volontaire n'est de trop* ».

A toi désormais, jeune du 21^{ème} siècle, de t'engager en connaissance de cause sur ce beau chemin du volontariat.

Sophie HASQUENOPH

**Prenez environ 6 minutes et vivez
ou revivez quelques moments forts de**

- l'Assemblée Générale 2023 de l'ANMONM94,
- le dépôt de gerbes à la Préfecture du Val-de-Marne
- et la remise des prix de l'Éducation citoyenne et de La Mémoire

Scannez-moi avec votre téléphone



L'Ordre National du Mérite : une aventure citoyenne

Avant 1963 : foisonnement et inflation des croix

Avant 1963, il n'y avait qu'un seul ordre national ouvert : la Légion d'honneur. Mis à part un ordre fermé (Libération) et la Médaille militaire, l'Etat disposait de trois ordres d'outre-mer et de dix-sept « ordres de ministères » très spécifiques.



Les effectifs de la Légion d'honneur augmentaient de façon considérable.

24 mars 1960 : le général Catroux, Grand Chancelier, émet l'idée de créer un nouvel ordre national pour soulager les effectifs de la Légion d'honneur.



Le général de Gaulle, élu Président de la 5^{ème} République, reçoit le grand-croix des mains du général Catroux, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, et de ce fait devient le grand maître de l'ordre



Cour de la Grande Chancellerie, Palais de Saint-Étienne

Auteur Jean-Louis Desroches - Conception médiatique SARL 2013 © Agence Sprays - © photos Jean-Claude Réze

Une exposition
ANM ONM

L'Ordre National une aventure

La création de l'Ordre national du Mérite

28 novembre 1962 : publication du décret du nouveau code de la Légion d'honneur (l'Ordre national du Mérite va suivre le même code).

Conseil des ministres du 14 novembre 1963 : les Palmes académiques, le Mérite agricole, le Mérite maritime et les Arts et Lettres sont maintenus.

3 décembre 1963 : publication du décret créant l'Ordre national du Mérite



Le graveur Max Léognany conçoit la nouvelle croix et la nouvelle plaque. Le ruban est « bleu de France » en rappel d'ordres disparus.



Max Léognany



ordre du saint Esprit 1379

Les premières nominations datent du 24 juin 1964 et le premier Conseil de l'ordre est mis en place.



Auteur Jean-Louis Desroches - Conception médiatique SARL

Une exposition
ANM ONM